

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, mardi 21 novembre

### « ViaTrajectoire » plateforme web pour rechercher et s'inscrire dans un établissement pour personnes âgées

Finis la multiplication des dossiers « papier », le Département de la Sarthe et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire déploient ViaTrajectoire, un portail d'orientation web, sécurisé et gratuit qui permet aux familles de trouver un établissement pour personnes âgées en Sarthe, correspondant à leurs critères de recherche, et de faire directement les demandes d'inscription en ligne sur [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr).

TROUVER *ma*  
MAISON DE RETRAITE\*...



Rien de plus facile  
avec



Afin de fluidifier et de simplifier le parcours des personnes âgées, de leurs aidants et leurs familles, le **Département de la Sarthe et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire** ont choisi la plateforme web nationale, gratuite et sécurisée ViaTrajectoire qui révolutionne les demandes d'admission dans les établissements d'accueil des personnes âgées sur le territoire de la Sarthe.

#### Un dossier unique dématérialisé pour différentes demandes

Alors qu'auparavant il fallait remplir un dossier papier par établissement, depuis le 4 octobre dernier, les demandes d'admission en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), EHPA, Résidence autonomie, Accueil de jour et temporaire, se font désormais sur internet sur [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr). En remplissant un **dossier unique sécurisé et confidentiel**, les familles peuvent faire plusieurs demandes simultanément auprès des structures choisies.

#### Suivre l'évolution de sa demande en temps réel

La plateforme web « ViaTrajectoire médico-social » permet à la fois :

##### Pour les utilisateurs :

- de **consulter l'annuaire détaillé des établissements** dans toutes les régions et départements participants,
- de **faciliter l'orientation en proposant des solutions d'hébergement** selon des critères adaptés aux besoins des personnes âgées (proximité, tarifs, soins requis, prestations de confort...),
- de **compléter et de suivre une demande d'inscription en ligne** par la création d'un dossier unique, informatisé et sécurisé.

##### Pour le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé :

- de disposer en temps réel d'un observatoire statistique des demandes en cours permettant une meilleure connaissance des besoins de la population.

*Cet outil est utilisé depuis 2010 dans le secteur sanitaire. Il est d'ores et déjà déployé dans 56 départements et en Vendée depuis 1 an pour les Pays de la Loire et est en cours de développement dans de nombreux départements et régions dont le Centre Val-de-Loire et la Normandie.*



## Les étapes d'inscriptions

### 1/ Se connecter à Viatrajectoire.fr

- Pour consulter l'annuaire
- Rechercher des établissements correspondants aux critères
- Créer son dossier d'inscription

### 2/ Remplir son dossier

- Compléter les civilités et informations administratives

### 3/ Informer son médecin traitant de la demande

En déclarant son médecin traitant sur la plateforme et en prenant RDV pour l'informer de la démarche pour qu'il complète le dossier médical directement en ligne

### 4/ Sélectionner les établissements et suivre ses demandes en temps réel

- Avec son dossier unique dématérialisé, s'inscrire directement auprès des établissements référencés
- Suivre ensuite l'évolution de la demande et recevoir les réponses via la plateforme et/ou par mail.

## Les types d'hébergements concernés

Les Établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad)- *Accueil de jour, hébergement temporaire et hébergement permanent.*

Les Établissements d'hébergement de personnes âgées (Ehpa) et Résidence autonomie

Les Unités de Soins de Longue Durée (USLD)

## Des formations auprès des structures et des usagers

Le Département de la Sarthe et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ont cofinancé le recrutement d'une chargée de mission, pour piloter le déploiement de l'outil dans l'ensemble des établissements accueillant des personnes âgées, qu'ils soient médicalisés ou non, et d'animer l'ensemble des formations à destination des établissements, des médecins, aidants professionnels...

L'ensemble des professionnels du département de la Sarthe est formé depuis le 4 octobre 2017.

**Une permanence d'informations ouverte aux usagers** pour se familiariser avec l'outil et répondre aux questions aura lieu

**Le MARDI 28 NOVEMBRE toutes les 30 minutes de 10h à 13h30**, entrée libre et gratuite.

**Centre hospitalier du Mans**, 2<sup>ème</sup> étage du Fontenoy, salle du Conseil

*Organisée en collaboration avec l'espace des usagers*

Pour tous renseignements sur l'outil: [www.esante-paysdelaloire.fr](http://www.esante-paysdelaloire.fr)

Ou 02.40.32.22.66 - [contact@viatrajectoire-pdl.fr](mailto:contact@viatrajectoire-pdl.fr)

### En présence de

**Marie-Thérèse LEROUX**, présidente de la Commission Solidarité – Autonomie – Démographie Médicale

**Marie-Pierre BROSSET**, vice-présidente de la Commission Solidarité – Autonomie – Démographie Médicale

**Yves LACAZE**, délégué territorial de l'ARS Pays de la Loire

**Médecin : Marie-Hélène RONDEAU** - médecin coordonnateur en EHPAD

**Directeur EHPAD : Franck BOUGEANT**, Directeur des établissements de la Fondation Georges Coulon et

**Alain CHOLAT**, Directeur EHPAD association la Reposance.

**Usagers : Isabelle PETIT-LA FERTÉ & Gilles PAUMIER**

**Marie RÉMY**, Chargée de mission déploiement Via Trajectoire Grand Age Sarthe